

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article891>



**- Décret n° 2019-907 du 30 août
2019 modifiant les dispositions
du code de l'éducation
relatives à la formation et à la
NOUVEAU
préparation des diplômes
professionnels**

Date de mise en ligne : samedi 31 août 2019

- Examens | Concours - Certifications - Examens -

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0202 du 31 Août 2019